

Françoise Zannier

Docteur en Psychologie

Psychologue Psychothérapeute

12, rue d'Aligre - 75012 - PARIS

TÉL 09 81 62 89 40 - Fax 09 81 70 15 20

contact@psychologue--paris.fr

N° ADELI 759302144

SIRET 39280009000020 - APE 8690F

A Mr Patrick Bloche
Président et Membre de la
Commission des Affaires Culturelles et de l'Education
De l'Assemblée Nationale

Paris le 9 Décembre 2013

Cher Monsieur,

Je m'adresse à vous en tant que Président et Membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education, au sujet de questions préoccupantes concernant les "médiateurs professionnels", notamment.

Cette profession se met - et est mise - depuis quelque temps en avant, pour ce qui concerne la "résolution des conflits" dans les domaines privé et professionnel.

Ainsi, de nombreux sites internet font état des prétendues compétences de ces professionnels, qui allient des connaissances en Psychologie et en Droit notamment.

Un premier problème est que ces sites ne font souvent que reprendre des connaissances acquises depuis longtemps en Psychologie, tout en faisant passer ces connaissances pour des savoirs propres à la médiation professionnelle, discipline qui n'aurait par ailleurs selon certains médiateurs, aucun rapport avec la psychologie (???)

Bref, il règne en fait un grand désordre dans cette profession relativement nouvelle de "médiateur professionnel", ceux-ci se présentant régulièrement comme les "champions" de la résolution des conflits, alors qu'à l'évidence, ils ne sont pas formés en conséquence.

Avec des formations de quelques heures réparties sur quelques mois, les médiateurs en question ont en effet des formations très insuffisantes dans ce domaine qu'ils prétendent maîtriser, pour ce qui concerne en particulier la partie psychologique des problèmes, ceci étant facile à vérifier sur les sites internet en rapport.

En fait, isoler la thématique de la résolution des conflits des autres connaissances en Psychologie, dans ces formations, est en réalité rien de moins qu'un non-sens utopique et dangereux - mais bien entendu, pour des raisons de politique professionnelle, ces personnes ne veulent rien entendre à ce sujet.

De plus, comme je l'ai évoqué, pour comble d'ignorance et de méconnaissance, beaucoup de médiateurs font en permanence une publicité négative à la Psychologie et aux Psychologues, en ignorant manifestement qu'une fonction - la médiation en l'occurrence - n'est pas une science, mais qu'elle puise nécessairement ses savoirs dans une ou plusieurs sciences.

En d'autres termes, nous avons ainsi manifestement affaire à des gens qui, tout en ayant des formations très insuffisantes et non réglementées, se font passer pour des experts dans des matières scientifiques qu'ils connaissent très mal.

J'en veux encore pour preuve que certaines formations de médiateurs, contiennent des enseignements de PNL (Programmation Neuro Linguistique), alors même que cette "pseudo-école de psychologie", est considérée comme une organisation à risque sectaire par la MIVILUDES notamment.

Voir à ce sujet : http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/guide_sante_complet.pdf

Sur ce point, j'attire votre attention sur le fait que la PNL est malgré tout enseignée dans des écoles de psychothérapeutes et de coachs, y compris dans certaines filières universitaires, ce qui représente un comble d'incohérence également.

En conséquence de ce qui précède, je vous invite notamment à lire les articles se trouvant sur mon site, concernant la médiation professionnelle et la PNL, en particulier.

<http://www.psychologue--paris.fr/actualites/mediation-la-grande-illusion-0017.htm>

<http://www.psychologue--paris.fr/actualites/la-pnl-en-question-0001.htm>

Le problème à l'heure actuelle, est en fait que de nombreuses professions s'occupent de Psychologie, sans présenter les conditions de garantie et de sérieux exigibles au niveau des formations correspondantes.

Ceci est grave, car par ce fait même, la psychologie est exploitée et spoliée en permanence à des fins commerciales, par des personnes dépourvues de scrupules, écartant les exigences d'une formation universitaire de haut niveau pour tous les professionnels de la Psychologie, ce qui pourtant serait la moindre des choses vis-à-vis des publics concernés, qu'il s'agisse de professionnels ou de particuliers.

L'effet le plus immédiat de cette insuffisante formation et de cette absence de scrupules, c'est que les publics visés sont gavés de promesses explicites ou implicites, n'ayant rien à voir avec une démarche scientifique digne de ce nom.

En conséquence je vous demande instamment de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les désordres en question, qui sèment souvent la confusion dans l'esprit de publics peu ou pas informés, ceci étant particulièrement dommageable dans de nombreuses situations, et à tous les niveaux de la vie sociale et professionnelle.

Il serait grand temps en effet de prendre sérieusement en compte le fait que la Psychologie est une science à part entière, et qu'à ce titre on ne peut pas laisser perdurer un tel état des choses - à savoir que n'importe qui ou presque peut se targuer d'être fêru de Psychologie - sauf à renoncer aux responsabilités qui sont les nôtres, de protéger le public d'une désinformation à la fois malhonnête et mensongère, comme cela se passe souvent actuellement.

Vous remerciant par avance pour votre attention, et dans l'attente exprimée, je vous prie d'agréer, Monsieur Bloche, mes meilleures salutations.

